

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 27 (1967)

Rubrik: Les organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les organisations internationales

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

La réunion d'hiver du Comité du tourisme de l'OCDE s'est déroulée le 7 février à Paris. Pour remplacer M. Franz Seiler, décédé, le Conseil fédéral a désigné M. H. Bircher, directeur de la Société suisse des hôteliers, Berne.

Ce comité a tenu une seconde séance le 7 juillet à Paris. A l'ordre du jour figuraient: le développement du tourisme en 1966 et l'examen des premiers résultats de 1967, l'amélioration des statistiques du tourisme, les formalités douanières, le développement du tourisme des jeunes et l'activité déployée par d'autres organisations internationales dans le domaine du tourisme. M. A. Martin, vice-président de l'ONST et chef de la délégation suisse, a été nommé président du Comité du tourisme de l'OCDE.

COMMISSION EUROPÉENNE DE TOURISME (CET)

Cette commission a siégé le 6 février à Paris. Du 18 au 20 octobre, elle a réuni, à Dublin, la Conférence du trafic voyageurs transatlantique. Quelque 350 experts d'Europe et d'Amérique du Nord – ces derniers formant pour la première fois un groupe compact sous la désignation de «CanMexUs» – ont examiné l'évolution ultérieure de ce trafic. Ils se sont penchés tout parti-

culièrement sur la nécessaire adaptation des aéroports, de l'hôtellerie et de l'hébergement en général aux besoins de touristes dont le nombre va croissant. La conférence a relevé que les nouveaux Jumbo-Jets – dont la capacité a été limitée à 365 places – ne répondront pas aux espoirs que l'on avait formulés, de sorte qu'il faudra se contenter d'un modeste abattement tarifaire de 5 à 10 %.

UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES OFFICIELS DE TOURISME (UIOOT)

L'assemblée générale s'est déroulée du 3 au 10 octobre à Tokyo. L'ONST a été représenté par son directeur. Le congrès a pris diverses décisions importantes; les pays classiques de tourisme n'ont pas lieu d'accueillir avec satisfaction certaines d'entre elles. En particulier, l'UIOOT – qui était une organisation privée fondée sur le droit suisse, et qui s'employait avant tout à stimuler les échanges d'expériences – doit être transformée en une organisation intergouvernementale. On a tout lieu de craindre que cette décision ne donne un tour plus politique encore aux délibérations. Les représentants des pays en voie de développement ont passé sous jambe les avertissements des délégués européens. Les premiers détenant la majorité, le statut de l'UIOOT sera probablement modifié au cours des prochaines années. Elle prendra rang parmi les organisations spécialisées de l'ONU.

La « loi de Parkinson » jouera et l'effectif du personnel enflera en conséquence.

COMMISSION RÉGIONALE DE TOURISME POUR L'EUROPE (CRTE)

Cet organisme, qui englobe les pays européens membres de l'UIOOT (y compris les Etats de l'Est), a tenu son assemblée générale à Lisbonne les 11 et 12 septembre. Pour la période administrative 1967-1969, le directeur de l'ONST succède à M. Sven Acker (Danemark) à la présidence de ce groupement.

Le congrès a accepté la proposition suisse visant à supprimer les taxes d'aéroport ou à les intégrer dans le prix du billet. Par l'intermédiaire de l'UIOOT, cette décision a été transmise ultérieurement à l'IATA.

PROPAGANDE COLLECTIVE DES PAYS ALPINS

Les représentants des pays membres se sont réunis à Grenoble (du 18 au 20 juin) et à Zurich (le 7 novembre). En 1968, l'effort portera avant tout sur la diffusion de la nouvelle carte panoramique des Alpes, œuvre du professeur Berann (Innsbruck). Un premier tirage de 100 000 exemplaires a été effectué. La présentation graphique du verso et des deux pages de titre a été assurée

par René Creux (Lausanne). Le « Motoring Contest » continuera à être organisé. Il s'agit, comme on le sait, d'un concours de tourisme automobile réservé aux Américains qui parcourent l'Europe. Les quelque 700 plaquettes qui ont été distribuées de 1963 - début de ce concours original - à aujourd'hui témoignent du succès de l'entreprise.